

CAN 2024 en Côte d'Ivoire : aménagements urbains et problèmes environnementaux à Abidjan

Kamenan Marcel Brou, Enseignant-chercheur

Université Felix Houphouët Boigny-Cocody,
Département de Géographie, Côte d'Ivoire

Abdou Athanase Adomon, Enseignant-chercheur

Université Peleforo GON COULIBALY-Korhogo,
Département de Géographie, Côte d'Ivoire

Agbatou Raphaël Georgi Adobi, Étudiant en master (mastérand)

Université Felix Houphouët Boigny-Cocody,
Département de Géographie, Côte d'Ivoire

Approved: 08 October 2026

Posted: 10 October 2026

Copyright 2026 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Brou, K.M., Adomon, A.A., & Adobi, A.R.G. (2026). *CAN 2024 en Côte d'Ivoire : aménagements urbains et problèmes environnementaux à Abidjan*. ESI Preprints.

<https://doi.org/10.19044/esipreprint.10.2026.p128>

Résumé

Abriter des grandes compétitions continentales, telles que la CAN 2024 (Coupe d'Afrique des Nations), représente un défi majeur d'aménagement à relever pour les pays hôtes. Ces moments représentent des opportunités de développement et de compétitions d'aménagement tous azimuts (infrastructures et embellissement des espaces, etc.) pour les nations organisatrices. Nonobstant, rien ne peut se faire sans heurt. En effet, le processus d'aménagement comporte toujours des revers au niveau environnemental qui laissent transparaître une restructuration sans expertise et sans suivi. Le district autonome d'Abidjan n'est pas exempté. La précipitation et l'intensification des aménagements réalisés dans le cadre de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) ont accentué les enjeux liés à la gestion des risques environnementaux. Cet article se propose de faire une analyse diagnostique des aménagements réalisés avant la CAN à Abidjan. L'approche méthodologique repose sur une démarche mixte associant analyse documentaire, observations de terrain de 2023 à 2024 et enquête auprès de cent (100) acteurs concernés. Les résultats révèlent des

transformations urbaines et des investissements infrastructurels réalisés d'une part, et des dommages collatéraux provenant des risques environnementaux. La CAN est un facteur d'accélération d'aménagement urbain de la ville d'Abidjan, mais porteuse de risques environnementaux. Il s'agit donc d'un processus d'aménagement mitigé. L'étude suggère la prise en compte de la collaboration entre acteurs dans les processus de planification et d'aménagement urbain afin d'épargner aux populations les conséquences liées aux contraintes environnementales.

Mots-clés : CAN, aménagement urbain, risques environnementaux, vulnérabilités urbaines, Abidjan

2024 Africa Cup of Nations (CAN) in Côte d'Ivoire: Urban Development and Environmental Issues in Abidjan

Kamenan Marcel Brou, Lecturer and Researcher

Felix Houphouët Boigny-Cocody University,
Department of Geography, Côte d'Ivoire

Abdou Athanase Adomon, Lecturer and Researcher

Peleforo GON COULIBALY University, Korhogo,
Department of Geography, Côte d'Ivoire

Agbatou Raphaël Georgi Adobi, Master's student

Felix Houphouët Boigny-Cocody University,
Department of Geography, Côte d'Ivoire

Abstract

Hosting major continental competitions, such as the 2024 CAN (Africa Cup of Nations), presents a major urban planning challenge for host countries. These events offer opportunities for development and comprehensive urban planning initiatives (infrastructure and urban beautification, etc.) for the organizing nations. Nevertheless, nothing can be accomplished without setbacks. Indeed, the development process always involves environmental setbacks that reveal restructuring carried out without expertise or proper oversight. The Autonomous District of Abidjan is no exception. The haste and scale of the development projects undertaken in preparation for the Africa Cup of Nations (CAN) have exacerbated the challenges associated with environmental risk management. This article aims to conduct a diagnostic analysis of the development projects carried out in Abidjan prior to the CAN. The methodological approach is based on a mixed-methods design combining literature review, field observations from 2023 to 2024, and a survey of one hundred (100) stakeholders. The results

reveal urban transformations and infrastructure investments on the one hand, and collateral damage resulting from environmental risks on the other. The CAN has accelerated urban development in Abidjan but also carries environmental risks. It is therefore a mixed-results development process. The study suggests that collaboration among stakeholders should be incorporated into urban planning and development processes in order to spare the population from the consequences of environmental constraints.

Keywords: CAN, urban planning, environmental risks, urban vulnerabilities, Abidjan

Introduction

Les grands événements sportifs internationaux constituent aujourd'hui l'un des instruments importants de transformation des cités urbaines. Au-delà de leur dimension sportive, ils peuvent favoriser la réalisation d'infrastructures, la modernisation des réseaux routiers, la requalification des espaces urbains et le renforcement de certains domaines économiques et institutionnels (Lecroart et Sallet-Lavorel, 2002, p. 15). Leur organisation peut ainsi être considérée comme une opportunité de transformation importante, particulièrement dans les métropoles confrontées à une croissance démographique et spatiale rapide.

À Abidjan, principale métropole économique de la Côte d'Ivoire, les dynamiques d'urbanisation s'accompagnent d'une augmentation considérable de la population et d'une extension continue de son espace urbain. Les données mobilisées dans cette étude montrent une progression importante de la population dans toutes les communes de ladite métropole. De 1998 à 2021, la population d'Abobo est passée de 638 237 à 1 340 083 habitants, celle de Cocody de 251 000 à 692 583 habitants et celle d'Adjamé de 254 290 à 340 892 habitants (INS, RGPH 1998, 2014 et 2021). Cette évolution démographique renforce les besoins en infrastructures, en mobilité et en équipements urbains.

C'est dans ce contexte que l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations en Côte d'Ivoire a constitué une opportunité majeure d'investissement et d'aménagement dans les infrastructures urbaines. La préparation de la compétition s'est accompagnée de construction et de modernisation d'équipements sportifs, mais également d'interventions sur les réseaux de transport et sur certains espaces publics. Ce sont les conditions réunies pour le déroulement d'une bonne compétition (Hery, 2004, p. 377). La réalisation de ces équipements répond aux exigences liées à l'organisation de la compétition, tout en participant à la transformation plus large du territoire métropolitain.

Partant, toute activité repose sur des normes issues des cahiers des charges pour une crédibilité solide. Ainsi, des exigences infrastructurelles sont de mise par l'entité en charge de la mise en œuvre qui doivent respecter les critères de la FIFA (CAF, 2019). P. 24-38). Comme le souligne Roche (2000, p. 211), ces événements agissent comme des « opérateurs territoriaux », c'est-à-dire des catalyseurs de transformations urbaines, politiques et sociales. Nous relevons également des exigences logistiques et sanitaires cruciales. Comme le soulignent Arnaud et Lefebvre (2016, p. 87), ces événements nécessitent une sécurité "en réseau" mobilisant forces étatiques (police, armée), collectivités locales, services de renseignement et entreprises privées de sécurité, dans une logique de complémentarité. Ils nécessitent également, comme le soulignent Arnaud et Lefebvre (2016, p. 87), une sécurité "en réseau" mobilisant forces étatiques (police, armée), collectivités locales, services de renseignement et entreprises privées de sécurité, dans une logique de complémentarité. Une sensibilisation à l'hygiène s'avère également utile (CAF, 2021, Protocole sanitaire CAN, p. 6-12). Ainsi, les aménagements vont provoquer des bouleversements et des maux de toute sorte alliant risques naturels, la gestion des déchets et le problème de déguerpissement. La question que soulève cette étude est la suivante : comment les aménagements urbains réalisés pour la CAN 2024 peuvent-ils concilier exigences de modernisation face aux problèmes environnementaux à Abidjan ?

L'objectif de cette étude est de faire une analyse diagnostique des aménagements réalisés avant la CAN 2024 à Abidjan. L'article s'articule autour des actions d'aménagements liés à l'organisation de la CAN 2024 en Côte d'Ivoire et des risques environnementaux occasionnés par les aménagements.

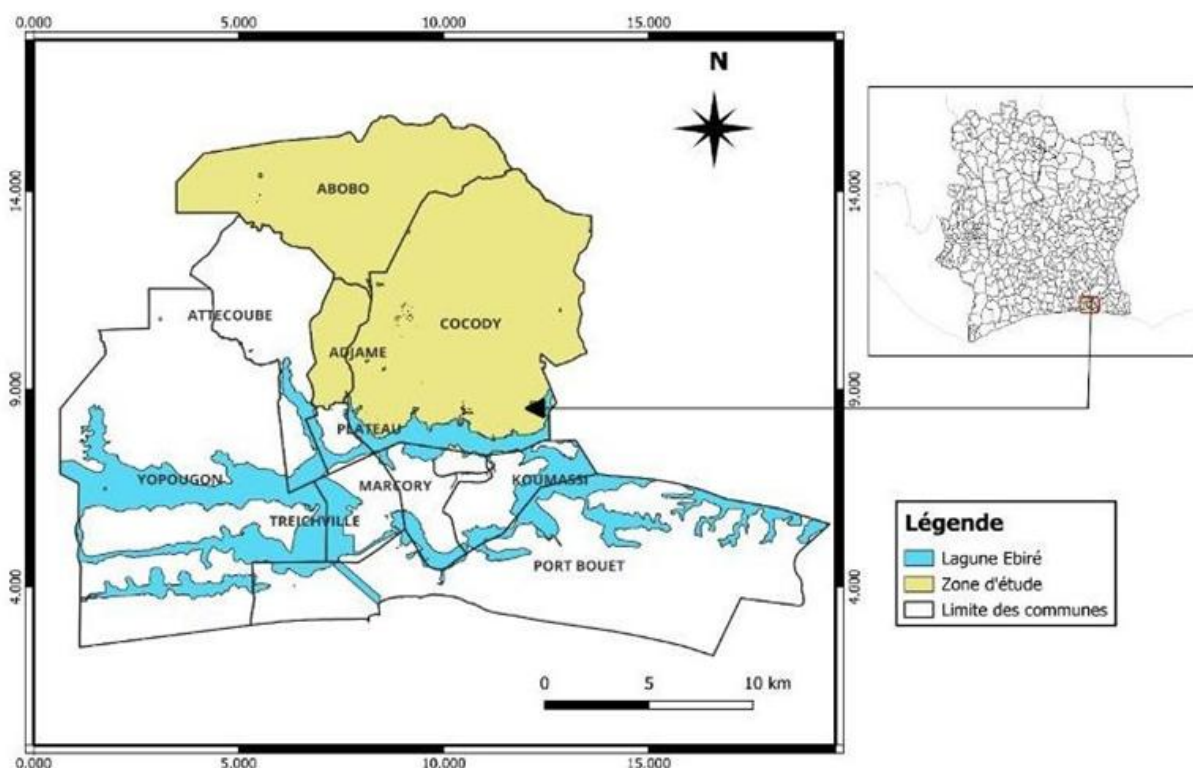
Méthodes

Présentation de la zone d'étude

L'étude porte sur la ville d'Abidjan. Trois communes sont retenues comme espace d'analyse (Cocody, Abobo et Adjamé). Cette délimitation répond à une double logique territoriale et opérationnelle. D'une part, ces trois communes permettent de représenter différentes configurations socio-économiques et urbaines de la métropole : Cocody correspond à une commune résidentielle à la population aisée, Abobo à une commune populaire et Adjamé à un espace fortement marqué par les activités commerciales et informelles. D'autre part, les actions d'aménagement réalisées dans le cadre de la préparation de ladite compétition y sont particulièrement concentrées à travers les infrastructures sportives et de transport. Cette délimitation ne signifie pas que les autres communes d'Abidjan sont exclues des dynamiques d'aménagement ou des

problématiques environnementales. Elle permet plutôt de cibler des espaces jugés pertinents pour analyser les interactions entre les nouveaux aménagements associés à la CAN et les dynamiques urbaines préexistantes. Le choix de cette zone constitue ainsi un compromis entre la représentativité des différentes catégories urbaines et les contraintes liées à la réalisation de l'étude (Figure 1).

Figure 1: Localisation de la zone d'étude



Source : GADM & BBBike, 2024 ; réalisation et conception Adobi A. Raphaël G

Technique de collecte des données

Cette étude s'appuie sur des données quantitatives et qualitatives à travers une observation directe sur le terrain, des enquêtes puis des recherches documentaires. Les informations issues des observations de terrain et des entretiens sont ensuite mobilisées pour compléter l'analyse documentaire et apprécier le rôle des différents acteurs. Dans le cadre de l'enquête auprès des populations, un total de 100 personnes a été retenu pour le questionnaire. Cette répartition est proportionnelle selon l'intérêt et les communes ciblées (50 enquêtés dans la commune d'Abobo, 30 dans celle de Cocody et 20 dans celle d'Adjamé). Cet échantillonnage s'est fait sur la base de quelques zones susceptibles de présenter des risques après les grands projets d'aménagement. L'échantillonnage est raisonné et ciblé, établi sur la

pertinence des profils (chef de famille, agent des travaux publics, collectif concerné dans les questions de gestion environnementale, etc.). Le recueil des informations a suivi la logique selon laquelle les questionnaires mal administrés ou incomplets sont exclus de l'analyse. Toutefois, ceux qui sont bien réalisés sont utilisés dans l'analyse des données.

Le traitement des données recueillies a été dépouillé, saisi et apuré avant d'être analysé. Les données spatiales ont été traitées à l'aide du logiciel QGIS 3.38.2, utilisé pour analyser les données géographiques et la production de cartes thématiques. Pour cet article, l'analyse repose principalement sur un croisement des données documentaires, statistiques, cartographiques et qualitatives. Les infrastructures sportives et de transport sont d'abord identifiées et localisées, puis analysées au regard de leur fonction dans la transformation de la ville d'Abidjan

Pour le pourcentage de réponses favorables :

Réponses favorables x 100

Tableau 1: Répartition des enquêtés par communes ciblées

Commune	Statut de l'enquêté	Nombre d'enquêtés	Total	Pourcentage de réponses favorables
Abobo	Populations riveraines	36	50	92 %
	Agents municipaux	11		
	Chef de quartier	03		
Cocody	Populations riveraines	14	30	96,66 %
	Agents municipaux	15		
	Chef de quartier	01		
Adjamé	Populations riveraines	14	20	70 %
	Agents municipaux	05		
	Chef de quartier	01		

Source : Nos enquêtes, 2024

Résultats

Des infrastructures sportives modernisées et structurantes

L'organisation de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations a entraîné une intensification des investissements consacrés aux infrastructures sportives et de transport à Abidjan. Les investissements, d'un montant d'environ 1,5 milliard de dollars américains, soit près de 1 000 milliards de francs CFA, sont orientés vers la modernisation des infrastructures sportives (Tableau 2), l'extension des réseaux de transport et la rénovation de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny (Direction générale de l'Aménagement du territoire, 2021, p. 65).

Tableau 2: Principales infrastructures sportives mobilisées dans le cadre de la CAN-2024

Infrastructure	Localisation	Intervention	Caractéristique principale	Fonction urbaine
Stade Alassane Ouattara	Ebimpé	Construction	60 000 places	Grand équipement sportif et pôle périphérique
Stade Félix Houphouët-Boigny	Plateau	Réhabilitation	Mise aux normes CAF	Équipement sportif central

Source : Nos enquêtes de terrain, 2023/2025

Le stade Alassane Ouattara d'Ebimpé constitue l'équipement sportif majeur. D'une capacité de 60 000 places, il est présenté comme le plus vaste équipement sportif de Côte d'Ivoire. Les travaux ont officiellement commencé le 22 décembre 2016 et ont été inaugurés le 3 octobre 2020 (Ministère des Sports, 2020). Implanté sur environ 20 hectares et situé à 61 mètres d'altitude, sa localisation périphérique au nord d'Abidjan a nécessité de considérables aménagements destinés à améliorer son accessibilité (photo 1).

Photo 1: Stade Alassane OUATTARA d'Ebimpé, nouvel équipement sportif

Source : Crédit photo, CAF, 2024

Le stade Félix Houphouët-Boigny, situé au Plateau, a quant à lui fait l'objet d'une réhabilitation destinée à répondre aux normes de la CAF, notamment en matière d'accès, de sécurité et d'accueil des spectateurs. Sa localisation centrale lui confère une fonction différente de celle du stade d'Ebimpé.

Développement du réseau routier pour les sites de compétition

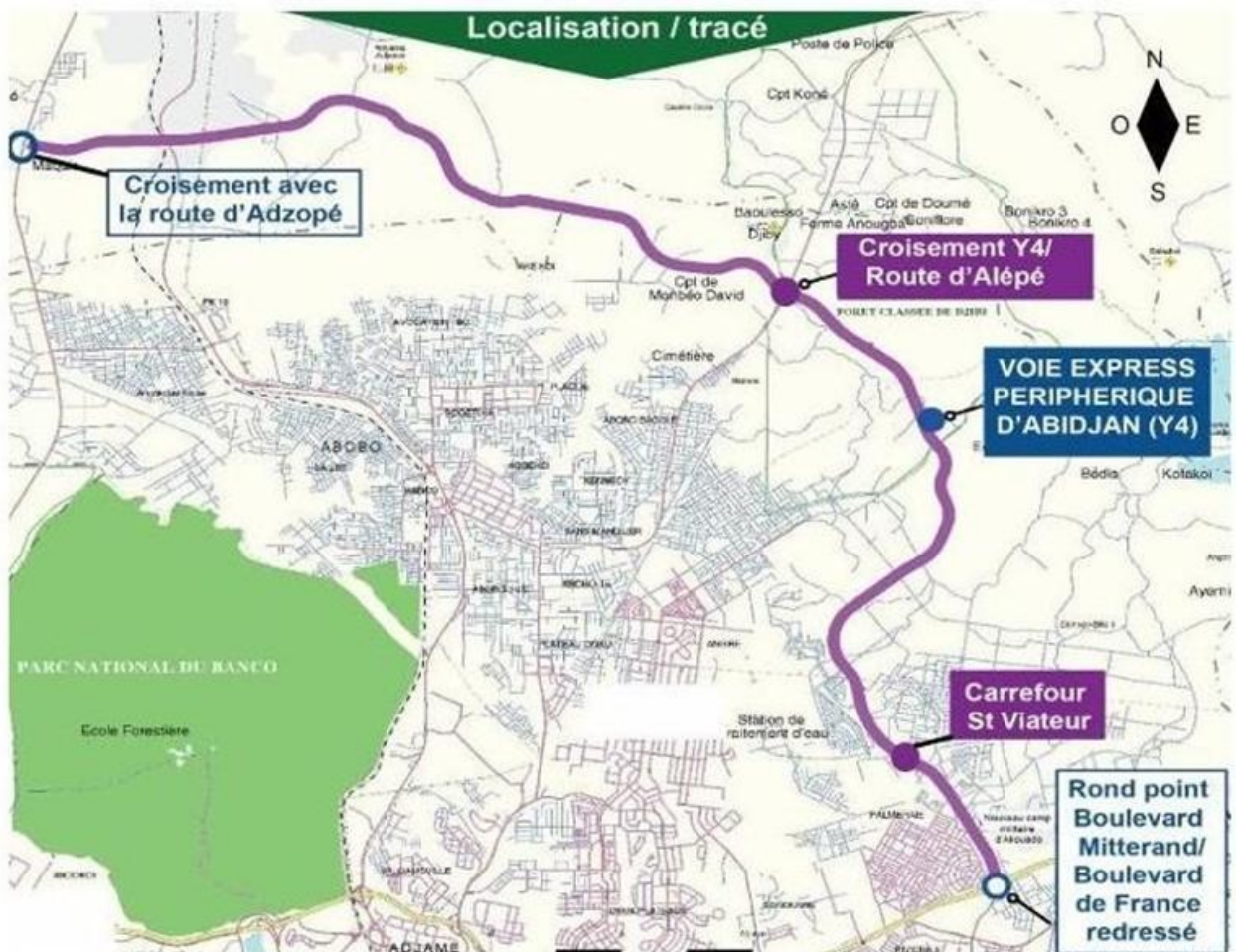
La réalisation des infrastructures sportives s'est accompagnée d'une intervention significative sur le réseau routier. Les routes reliant les stades aux infrastructures d'accueil, à l'aéroport, aux gares routières et aux quartiers résidentiels ont fait l'objet de réhabilitation afin d'améliorer l'accessibilité et la mobilité urbaine. La voie express reliant le stade d'Ebimpé aux différentes communes d'Abidjan apparaît ainsi comme une infrastructure stratégique. Elle a été pensée pour faciliter la circulation des visiteurs pendant la compétition mais également pour améliorer les déplacements entre les différentes communes par la périphérie urbaine. Cette logique est particulièrement visible avec la rocade Y4, dont le financement est associé au Projet de transport urbain d'Abidjan. Il est rapporté qu'un financement de 73,5 milliards de francs CFA auprès de la Banque africaine de développement et un coût total estimé à près de 124 milliards de francs CFA, dont 50 milliards correspondant à la contribution de l'État ivoirien. La Y4 constitue une voie périphérique reliant les communes d'Abobo, de Yopougon et de Cocody au stade olympique d'Ebimpé. Les photos 2 et 3 ainsi que la figure 2 illustrent le projet de la Y4.

Photo 2 (gauche) : Pont de piéton en construction traversant la Rocade (Y4)

Photo 3 (droite) : Un pont achevé à Yopougon Nouveau Quartier



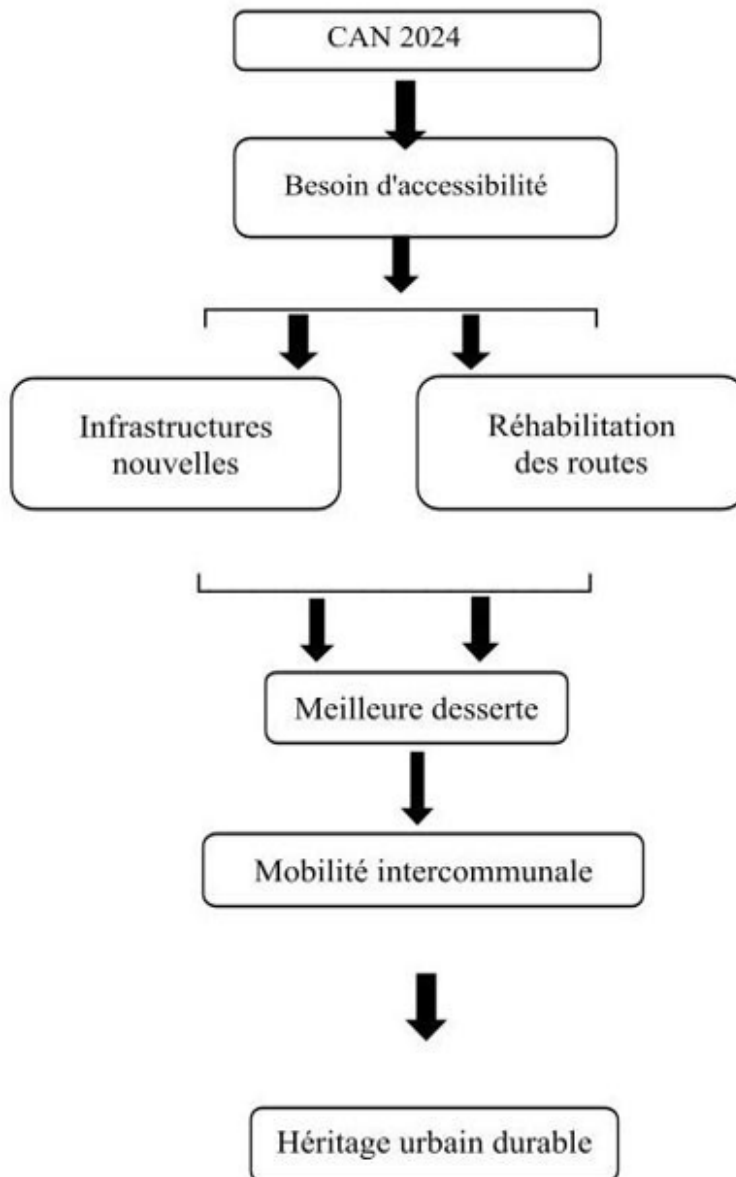
Prise de vue : Adobi et Brou, 2024

Figure 2 : Localisation et tracé de la Rocade Y4 Côté Est d'Abidjan

Source : Crédit photo: AGEROUTE, 2024

Transformation de la mobilité à long terme

Les infrastructures de transport réalisées ou renforcées dans le contexte de la CAN ne sont pas présentées comme des équipements temporaires. Leur fonction s'inscrit également dans une perspective d'amélioration durable de la mobilité urbaine. La Y4 constitue à ce titre un exemple particulièrement significatif. C'est une infrastructure destinée à réduire la congestion et à améliorer les déplacements dans une métropole confrontée à des embouteillages fréquents (Koné, 2020, p. 39). Son tracé périphérique permet de connecter plusieurs communes et d'améliorer l'accessibilité au stade d'Ebimpé (figure 3).

Figure 3 : Schéma de l'effet des infrastructures de la CAN sur la mobilité urbaine

Source : Nos enquêtes, 2023/2025

Cette figure met en exergue le processus d'aménagement des espaces communaux empruntés de la CAN. Il s'est agi de la nouvelle configuration des cités bénéficiaires, notamment en infrastructures routières, en embellissement des espaces, en ouverture de voies et en construction de stade. Un aménagement viable et durable qui répond aux besoins du développement durable.

Amélioration de l'espace urbain par des micro-parcs

La transformation associée à la CAN ne se limite pas aux infrastructures sportives et routières. Il y a également des interventions portant sur la propreté urbaine, l'assainissement et l'embellissement des espaces publics (Bahi, 2022, p. 97). Dans ce contexte, l'ANAGED et le COCAN ont signé un protocole d'accord concernant la gestion des infrastructures sportives et non sportives. Les actions mentionnées comprennent la propreté des périmètres des infrastructures, la création de jardinières urbaines, la sensibilisation du public, la précollecte et la collecte des déchets ainsi que leur transport et leur orientation vers les filières de traitement appropriées (Sepe, 2013, p. 215). Les communes d'Adjamé, Cocody, Plateau et Yopougon sont au cœur de cette opération d'embellissement et d'assainissement destinée à améliorer l'image des espaces publics dans le contexte de l'accueil des visiteurs (photos 4 et 5).

Photos 4 et 5 : Installation des fleurs aux abords des routes à Cocody



Source : Nos enquêtes de terrain, 2023/2025)

Transformations urbaines confrontées aux contraintes environnementales

La construction de nouvelles infrastructures peut accroître l'imperméabilisation des sols lorsqu'elle n'intègre pas suffisamment les caractéristiques naturelles du territoire. Ces mécanismes établissent un lien direct entre l'imperméabilisation, la réduction de l'infiltration et l'augmentation du ruissellement, particulièrement dans les secteurs de basse altitude et les dépressions. Les événements survenus avant et autour de la compétition montrent également que certaines infrastructures restent exposées aux aléas, malgré les dispositions prises. Un autre fait marquant est celui du stade d'Ebimpé qui constitue un exemple révélateur. Après une forte

pluie lors d'un match amical en septembre 2023, l'état de la pelouse a suscité des interrogations sur la qualité des infrastructures destinées à accueillir l'événement (Wetlands International 2022, p. 24).

Photo 6 : Vulnérabilité du stade Alassane OUATTARA d'Ebimpé aux fortes pluies



Source : Crédit photo, CAF, 2024

Des inondations ont affecté le secteur du tunnel d'Abobo et ses alentours en décembre 2023 alors que celui-ci était encore en construction, transformant les zones alentour en rivière côté vaste marché d'Abobo et environs (photo 7).

Photo 7 : Forte inondation zone de la construction du tunnel au grand marché d'Abobo



Prise de vue : Adobi et Brou, 2024

La majorité des chantiers liés aux projets d'aménagement n'a pas respecté les normes de gestion des déchets de construction, en particulier en matière de tri, de stockage temporaire et d'évacuation contrôlée. Les observations de terrain montrent que les déchets étaient souvent déposés de manière anarchique en bordure de route, dans des espaces publics non sécurisés ou directement dans les caniveaux, ce qui favorisait leur obstruction et leur dégradation pendant la saison des pluies. La stagnation des eaux dans les caniveaux aggrave la dégradation de ceux-ci et la santé de la population. Photos 8 et 9.

Photos 8 (gauche) et 9 (droite) : État des caniveaux sur l'axe Abobo-Adjamé



Prise de vue : Adobi et Brou, 2024

Discussion

Les résultats montrent que l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations a constitué un facteur capital d'accélération des transformations urbaines à Abidjan. Les investissements réalisés dans les infrastructures sportives, routières et les espaces publics ont contribué à modifier certains secteurs de la métropole et à renforcer leur niveau d'équipement. Cette dynamique apparaît à travers la construction du stade Alassane Ouattara d'Ebimpé, la réhabilitation du stade Félix Houphouët-Boigny et la réalisation ou le renforcement de plusieurs infrastructures de transport. Devant une telle situation, l'organisation d'un événement sportif international peut aller au-delà de sa seule dimension événementielle pour devenir un instrument d'aménagement du territoire. La CAN a en effet nécessité la mise à niveau d'équipements capables de répondre aux exigences de la compétition, mais également l'amélioration de leur accessibilité et de leur environnement urbain. Le cas particulier du stade Alassane Ouattara d'Ebimpé est révélateur. Sa capacité de 60 000 places et sa localisation à la périphérie ont nécessité des interventions majeures sur les réseaux de transport et

l'accessibilité du site. Cet équipement a nécessité des aménagements complémentaires (Ministère des Sports, 2020) et constitue ainsi non seulement un équipement sportif majeur, mais également un élément structurant les dynamiques d'aménagement de cette même périphérie. Des financements solides des partenaires ne font que renforcer la politique d'équipements. La réalisation de la rocade Y4 représente à cet égard un aménagement important. Son double financement associe la Banque africaine de développement (BAD) et l'État ivoirien, pour un investissement estimé à environ 124 milliards de francs CFA (BAD, 2020, p. 22). Les résultats montrent également que les interventions n'ont pas uniquement concerné les infrastructures lourdes. Des opérations de propreté, d'assainissement et d'embellissement ont contribué à améliorer l'environnement immédiat des sites accueillant les compétitions et à renforcer l'image de la ville. Il identifie la compétition comme un levier d'accélération des projets structurants et un facteur de renforcement de la compétitivité territoriale (Ministère du Plan, 2021, p. 78). Cette vitrine représente le retour à la stabilité politique et institutionnelle après une décennie marquée par les crises postélectorales de 2002 et 2010 (Kouadio et al., 2022, p. 45). L'importance politique et institutionnelle de l'événement s'est traduite par une gouvernance multisectorielle renforcée, incarnée par le Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (COCAN), organe exécutif coordonné par le ministère des Sports. Une telle mobilisation reflète une logique de gouvernance transversale, essentielle à la réussite d'un événement de cette envergure. Comme le souligne Corneloup (2011, p. 120), « l'événementiel sportif majeur repose sur une pluralité d'acteurs dont la coordination détermine la performance collective ».

Mais ces aménagements sont parfois mitigés avec des revers sur la population et son environnement immédiat. Afin de donner une dimension régionale à cette recherche et de mieux situer les spécificités du cas d'Abidjan dans le contexte africain, une analyse comparative a été conduite avec d'autres capitales du continent ayant accueilli de grands événements sportifs récents. Elles comprennent notamment la CAN. À cet effet, les villes de Dakar (Sénégal), Accra (Ghana) et Yaoundé (Cameroun) ont été retenues. Cette démarche comparative vise à mettre en lumière les convergences et les divergences dans les approches d'aménagement urbain, de gestion environnementale et de gouvernance des risques liés aux projets d'infrastructures urbaines. Selon Peyroux (2015, p. 154), l'analyse comparative territoriale dans les études urbaines permet de « dépasser la singularité des cas pour construire des généralisations intermédiaires », ce qui est particulièrement pertinent dans un contexte où les grandes villes africaines sont confrontées à des défis similaires en matière de croissance

démographique, d'inégalités spatiales et de vulnérabilités socio-environnementales.

À Dakar, par exemple, la rénovation du stade Léopold-Senghor-Sédar et les projets connexes autour des Jeux olympiques de la jeunesse de 2026 ont révélé une volonté d'intégrer des dimensions de mobilité durable et de gestion des écosystèmes côtiers. Certaines critiques ont toutefois pointé un déficit de concertation locale (Diop et Gueye, 2021, p. 98). À Accra, les travaux d'aménagement pour la Coupe d'Afrique des Nations 2008 ont été marqués par une accélération des investissements dans les infrastructures routières et sportives, mais également par des tensions liées à la relocalisation des habitants informels, souvent sans compensation suffisante (Owusu et Yankson, 2007, p. 216).

À Yaoundé, l'accueil de la CAN 2021 a été accompagné d'un vaste programme de réhabilitation urbaine autour du stade Olembé. Cependant, l'absence d'une stratégie précise de réutilisation des équipements a suscité des inquiétudes quant à leur durabilité (Mbida et Atangana, 2022, p. 67).

Cette comparaison met en évidence plusieurs bonnes pratiques en matière de gouvernance urbaine durable, notamment la planification intégrée des infrastructures sportives dans le schéma directeur de la ville, comme à Dakar ; l'implication précoce des populations dans les choix d'aménagement, observée dans certains quartiers pilotes à Accra ; et la prise en compte des risques d'environnement dans les cahiers des charges des projets, comme dans le Plan de gestion environnementale et sociale de Yaoundé.

En confrontant ces expériences au cas d'Abidjan, cette démarche comparative permet d'identifier les marges de progression dans la stratégie ivoirienne. Celle-ci s'inscrit notamment en matière de coordination interinstitutionnelle, d'intégration des considérations environnementales dès la phase de conception et de suivi post-CAN des impacts urbains. Comme le souligne Robinson (2016, p. 18), les comparaisons urbaines dans les villes africaines « doivent être vues comme des outils heuristiques pour penser la transformation urbaine en dehors des standards occidentaux », ce qui justifie pleinement leur mobilisation dans une perspective critique et contextualisée. C'est pourquoi ces critiques doivent mettre en évidence les tensions entre les logiques événementielles de court terme, souvent orientées par le marketing territorial et la mise en scène urbaine, et les exigences de durabilité, d'équité sociale et de résilience climatique à long terme (Harvey, 2008). L'usage des grands événements sportifs comme instruments d'aménagement interroge donc sur la gouvernance urbaine, la participation des citoyens et la capacité à articuler efficacité opérationnelle et justice territoriale (Peyroux, 2015, p. 104).

Conclusion

L'étude révèle que la Coupe d'Afrique des Nations est non seulement un événement sportif, mais un moment qui s'offre aux gouvernants pour mener des opérations d'aménagement urbain afin d'accélérer la modernisation de l'espace urbain. Cette modernisation des infrastructures ne suffit pas, à elle seule, à éliminer la vulnérabilité urbaine. Les investissements réalisés dans le contexte de la CAN 2024 constituent certes une opportunité capitale pour améliorer les conditions de vie urbaine. Mais leur efficacité à long terme dépend de leur capacité à tenir compte des contraintes environnementales et des risques auxquels les différents secteurs de la ville sont exposés. La CAN 2024 n'a produit que des infrastructures destinées à accueillir une compétition sportive. Elle constitue un vecteur de circulation des valeurs, des pratiques et des normes de transformation de l'espace urbain abidjanais. La CAN peut être perçue comme une stratégie d'aménagement urbain et de planification à long terme.

Conflit d'intérêts : Les auteurs n'ont signalé aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

Étude impliquant des participants humains

Bien qu'aucune approbation formelle d'un comité institutionnel d'éthique n'ait été obtenue, cette étude a été réalisée dans le cadre des fonctions académiques du chercheur, qui encadre des étudiants de master 2 à l'université Félix Houphouët-Boigny, où il est employé en qualité d'enseignant-chercheur et affilié au laboratoire d'étude du département de géographie.

Les auteurs reconnaissent et confirment que l'étude a été conduite conformément aux principes éthiques applicables aux recherches impliquant des participants humains. Il s'agit notamment du respect de la dignité, de la participation volontaire, du consentement éclairé, de la confidentialité et de la protection des participants et des communautés contre tout préjudice. Avant le début de la collecte des données, une autorisation de recherche a été obtenue auprès des responsables du département de géographie et des responsables des structures nommées dans cette étude. L'enquête de terrain a été réalisée par l'auteur masterant sous la supervision de l'auteur encadreur. L'auteur correspondant a réalisé la finalisation scientifique à travers l'analyse et l'interprétation.

Tous les participants ont été informés des objectifs de l'étude, des procédures prévues ainsi que de l'utilisation scientifique des données recueillies. Leur participation était entièrement libre et volontaire. Ils ont été informés de leur droit de refuser de répondre à certaines questions ou de se retirer de l'étude à tout moment, sans aucune conséquence.

References:

1. Arnaud Lefebvre et Bertrand Lefebvre, 2016. *Géopolitique du sport*. Armand Colin, pp. 83–90.
2. Bahi, K. (2022). Urbanisation et infrastructures sportives en Afrique de l'Ouest : cas de la Côte d'Ivoire. Éditions CERAP. 189 p.
3. CAF. (2021). Protocole sanitaire – Compétitions de la CAF post-COVID-19, pp. 6–12.
4. CAF. (2022). Conférence de presse du président de la CAF sur le report de la CAN 2023. Le Caire, juillet 2022
5. Christopher Gaffney, 2010. *Mega-events et dynamiques socio-spatiales à Rio de Janeiro, 1919-2016*. Journal of Latin American Geography, 9(1), pp. 7-29.
6. COCAN. (2023). Rapport général sur les infrastructures et la logistique de la CAN. Abidjan.
7. Corneloup, J., Soulé, B., & Duret, P. (2011). Méga-événements et recompositions urbaines : logique de vitrine ou outil de développement ? *Loisir et Société / Society and Leisure*, 34(1), 35–55.
8. Direction générale de l'Aménagement du territoire. (2021). Rapport d'évaluation des projets structurants dans le Grand Abidjan, p. 65. 65.
9. Diop, M., & Abdourahmane, G. (2021). Projets d'envergure et recompositions urbaines à Dakar : enjeux sociaux et environnementaux. *Revue africaine des dynamiques urbaines*, 5(1), 85–105.
10. Harvey, D. (2010). *L'énigme du capital et les crises du capitalisme*. Oxford University Press, p. 62.
11. Harvey, F. (2014). Les fonctions des places publiques montréalaises : convergences ou divergences des usages planifiés ? [Mémoire de maîtrise en sciences appliquées en aménagement (M. Sc. Aménagement) avec l'option Design complexité, Université de Montréal, pp. 1-179.]
12. Institut national de la statistique. (2014). Recensement général de la population et de l'habitat. RGPH-2014 : Résultats globaux, pp. 1-43.
13. Institut national de la statistique. (2021). Recensement général de la population et de l'habitat. RGPH-2021 : Résultats globaux. pp. 1-37.

14. INS, 2021. *Rapport sur la situation des quartiers précaires à Abidjan*, Abidjan, 17 p.
15. Institut national de la statistique. (2014). Recensement général de la population et de l'habitat. RGPH-2014 : Résultats globaux, pp. 1-43.
16. Koné, Y. (2023). Modernisation des équipements sportifs à Abidjan.
17. Lecroart, P., & Sallet-Lavorel, H. (2002). *L'impact des grands événements sur le développement des métropoles*. World Association of the Major Metropolises, Metropolis Ajuntament de Barcelona, pp. 1-166.
18. Marcel Kouadio, Tidiane Koné et Désiré Yéo, 2022. *Crise politique et stratégies de relance en Côte d'Ivoire : le cas de la CAN 2023*, *Revue africaine des sciences sociales*, n° 18, pp. 41-60.
19. Mbida, N., & Atangana, A. (2022). L'aménagement autour des infrastructures sportives au Cameroun : entre enjeux de visibilité et défis de durabilité. *Revue Géographie et Développement*, 9(2), 60-73.
20. Ministère du Plan et du Développement, 2021. *Plan national de développement 2021–2025*, République de Côte d'Ivoire, 78 p.
21. Ministère des Sports. Rapport technique, pp. 88-91 Ministère des Sports. (2020). Dossier technique des infrastructures sportives CAN 2023. Abidjan. 145 p.
22. Peyroux, É. (2015). L'analyse comparative en géographie urbaine : enjeux méthodologiques et perspectives critiques. *Espaces et Sociétés*, 162(1), 143-159.
23. Philippe Bourdeau, 2017. *Villes événementielles et recomposition des centralités urbaines*, *Territoires et Mobilités*, n° 21, pp. 150-167.
24. Roche, M. (2000). Mega-events and modernity: Olympics and expos in the growth of global culture. Routledge, pp. 211-215.
25. Wetlands International. (2022). Annual Review and Accounts 2022 – The Source. Récupéré le 15 septembre 2026, de <https://www.wetlands.org/publications/annual-review-2022/>